



**Aix en Provence**

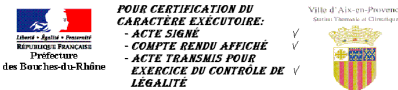
VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

**EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS  
DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AIX  
EN PROVENCE N° DL.2014-325**

**Séance publique du**

**29 septembre 2014**

**Présidence de Maryse JOISSAINS MASINI  
Maire d'Aix-en-Provence Président de la  
Communauté du Pays d'Aix**

Accusé de réception en préfecture
Identifiant : A013-211300017-20140929-51032-DE-1-1_0
Date de signature : 30/09/2014
Date de réception : mardi 30 septembre 2014
 POUR CERTIFICATION DU CARACTÈRE EXÉCUTOIRE: - ACTE SIGNÉ ✓ - COMPTE RENDU AFFICHÉ ✓ - ACTE TRANSMIS POUR L'EXERCICE DU CONTRÔLE DE LÉGALITÉ ✓

**OBJET : MARCHÉ DE CONCEPTION MUSEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS HOTEL ESTIENNE DE SAINT JEAN - AUTORISATION DE MARCHÉ- DEMANDE DE SUBVENTION- PROTOCOLE TRANSACTIONNEL**

Le 29 septembre 2014 à 18h00, le Conseil Municipal de la Commune d'Aix-en-Provence s'est réuni en session Ordinaire dans la salle de ses délibérations, à l'Hôtel-de-Ville, sur la convocation qui lui a été adressée par Mme Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire, le 23/09/2014, conformément aux articles L 2121-10 et L 2121-12 du Code Général des Collectivités Territoriales.

**Etaient Présents :**

Monsieur Ravi ANDRE, Madame Dominique AUGÉY, Madame Abbassia BACHI, Monsieur Edouard BALDO, Monsieur Moussa BENKACI, Madame Charlotte BENON, Madame Christine BERNARD, Madame Odile BONTHOUX, Madame Patricia BORRICAND, Monsieur Jacques BOUDON, Monsieur Jean-Pierre BOUVET, Monsieur Raoul BOYER, Monsieur Gérard BRAMOULLÉ, Madame Danièle BRUNET, Monsieur Lucien-Alexandre CASTRONOVO, Monsieur Maurice CHAZEAU, Monsieur Eric CHEVALIER, Madame Charlotte DE BUSSCHERE, Monsieur Philippe DE SAINTDO, Madame Brigitte DEVESA, Madame Sylvaine DI CARO, Monsieur Sylvain DIJON, Monsieur Laurent DILLINGER, Monsieur Gilles DONATINI, Madame Michele EINAUDI, Monsieur Alexandre GALLESE, Monsieur Jean-Christophe GROSSI, Monsieur Hervé GUERRERA, Madame Souad HAMMAL, Madame Muriel HERNANDEZ, Madame Coralie JAUSSAUD, Madame Maryse JOISSAINS MASINI, Madame Gaelle LENFANT, Monsieur Claude MAINA, Madame Irène MALAUZAT, Madame Reine MERGER, Monsieur Stéphane PAOLI, Monsieur Jean-Marc PERRIN, Madame Liliane PIERRON, Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Christian ROLANDO, Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE, Madame Catherine SILVESTRE, Madame Josyane SOLARI, Monsieur Jules SUSINI, Monsieur Francis TAULAN, Monsieur Michael ZAZOUN, Madame Karima ZERKANI.

**Excusés avec pouvoir donné conformément aux dispositions de l'article L 2121-20 du Code Général des Collectivités Territoriales:**

Madame Noelle CICCOLINI-JOUFFRET à Monsieur Jean-Jacques POLITANO, Monsieur Gerard DELOCHE à Madame Danielle SANTAMARIA, Madame Sophie JOISSAINS à Monsieur Sylvain DIJON, Madame Catherine ROUVIER à Monsieur Raoul BOYER, Madame Françoise TERME à Monsieur Laurent DILLINGER.

**Excusés sans pouvoir :**

Monsieur Jacques AGOPIAN.  
Secrétaire : Sylvain DIJON

Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE donne lecture du rapport ci-joint.

**Aix en Provence**

VILLE THERMALE ET CLIMATIQUE

Direction Générale des Services  
Direction Des Musées & Du  
Patrimoine Culturel

RAPPORT POUR  
LE CONSEIL MUNICIPAL  
DU 29 SEPTEMBRE 2014

**Nomenclature : 1.5**

Transactions /protocole d accord transactionnel

-----

**RAPPORTEUR** : Madame Marie-Pierre SICARD - DESNUELLE

**Politique Publique : 08-VALORISATION DU PATRIMOINE**

**OBJET** : MARCHÉ DE CONCEPTION MUSEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS HOTEL ESTIENNE DE SAINT JEAN - AUTORISATION DE MARCHÉ- DEMANDE DE SUBVENTION- PROTOCOLE TRANSACTIONNEL- Décision du Conseil

Mes Chers Collègues,

Vous avez, par délibération n°2013-52 du 28 janvier 2013, autorisé Madame Le Maire ou l'élu délégué à signer le marché de prestation intellectuelle ayant pour objet la muséographie d'une exposition et l'aménagement de bureaux administratifs.

- Numéro du marché : U3901

- Titulaires : société Fabrica Tracéorum, architecte mandataire du groupement conjoint société Fabrica Tracéorum / Monsieur Fabrice Blanc, conception éclairages.

Le marché se décompose comme suit :

Sociétés concernées	Nature des prestations	Montant H.T des prestations	Montant T.T.C des prestations
Fabrica Traceorum titulaire	Architecte mandataire	15 000,00 €	17 940,00 €
Fabrica Traceorum titulaire	Prolongation de mission de maîtrise d'œuvre	7500,00 €	9000,00 €

Fabrice Blanc co traitant	Conception éclairages	10 000,00 €	11 960,00 €
Montant total		<b>32 500,00 €</b>	<b>38 900,00 €</b>

La présente affaire porte sur le marché U3901.

Le marché a été notifié le 20/08/2013 et la date de début d'exécution a été fixée au 02/09/2013 dernier.

Ce marché, notifié le 20 août 2013 (*O.S. le 02/09/13*), se décompose en deux phases.

La première qui consistait à l'aménagement de bureaux au 2ème étage de l'Hôtel a pris beaucoup de retard du fait de la complexité des travaux dans un bâtiment classé. De plus l'Architecte des Bâtiments de France et les associations qui occupaient les lieux ne les ont libéré qu'au mois de décembre 2013.

Il s'avère que le marché est clos depuis le 30 janvier 2014, alors que la phase 2, à savoir l'aménagement du hall d'entrée, n'a pas commencé ; la conception éclairage non plus.

La seule solution qui s'offre à la Ville est donc de mettre en place un protocole transactionnel relatif à la maîtrise d'œuvre afin de permettre la prolongation du marché et l'exécution de la phase 2, à savoir l'aménagement du hall d'entrée et la muséographie d'une exposition.

C'est pourquoi, mes Chers Collègues, en fonction de ce qui précède, je vous demande de bien vouloir :

- **APPROUVER** le projet de protocole transactionnel, joint en annexe, entre la Ville d'Aix-en-Provence et la société FABRICA- TRACEORUM titulaire du marché U3901 ;
- **AUTORISER** Madame Le Maire ou l'Adjoint délégué aux marchés publics à signer le protocole transactionnel relatif au marché de maîtrise d'œuvre U3901 entre la Ville d'Aix-en-Provence et les sociétés membres du groupement conjoint société FABRICA TRACEORUM / Monsieur Fabrice BLANC ;
- **AUTORISER** l'administration municipale à effectuer le mandatement des sommes effectivement dues sur le budget 2014 de la Direction des musées et du patrimoine culturel (*imputation 90322-2181-1713 budget 2014 code 240*) qui présente les disponibilités suffisante ;
- **AUTORISER** la Direction du Patrimoine au lancement d'une consultation des entreprises dans le cadre des travaux d'aménagement à réaliser dans le hall du Musée,
- **SOLLICITER** auprès des partenaires institutionnels (*D.R.A.C., Conseil Général des Bouches du Rhône, Conseil Régional P.A.C.A., Communauté du pays d'Aix*) les demandes de subventions,
- **AUTORISER** monsieur le Trésorier principal à faire recette de ces subventions.

DL.2014-325 - MARCHE DE CONCEPTION MUSEOGRAPHIE ET AMENAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS HOTEL ESTIENNE DE SAINT JEAN - AUTORISATION DE MARCHÉ- DEMANDE DE SUBVENTION- PROTOCOLE TRANSACTIONNEL-

Présents et représentés	: 54
Présents	: 49
Abstentions	: 0
Non participation	: 0
Suffrages Exprimés	: 54
Pour	: 54
Contre	: 0

Ont voté contre

NEANT

Se sont abstenus

NEANT

N'ont pas pris part au vote

NEANT

Le Conseil Municipal a Adopté à l'unanimité  
le rapport qui précède.

Ont signé Maryse JOISSAINS MASINI, Maire

Président de séance et les membres du conseil présents :

L'adjoint ou le conseiller municipal délégué,  
Reine MERGER

Compte-rendu de la délibération affiché le : 30/09/2014  
(articles L2121-25 et R 2121-11 du C.G.C.T.)

**CONCEPTION MUSEOGRAPHIQUE D'UNE EXPOSITION  
ET DE L'AMMENAGEMENT DE BUREAUX ADMINISTRATIFS**

**PROTOCOLE TRANSACTIONNEL**

**ENTRE**

La Commune d'Aix-en-Provence, représentée par Madame Maryse JOISSAINS-MASINI, Maire d'Aix-en-Provence, agissant en qualité de représentant du Pouvoir Adjudicateur et en vertu de la délibération du .....

*ci-après dénommée « La Ville »,*

*d'une part,*

**ET**

La société – FABRICA- TRACEORUM représentée par Corrado De GIULI MORGHEN, Gérant, 43 boulevard Notre Dame, 13006 Marseille, SIRET N° 517 404 729 00017

mandataire du groupement conjoint société Fabrica Tracéorum/ Monsieur Blanc, éclairagiste.

*d'autre part,*

## Préambule

Par délibération n°2013-52 du 28 janvier 2013, le conseil municipal a voté le marché de prestation intellectuelle ayant pour objet la conception muséographique d'une exposition et de l'aménagement de bureaux administratifs.

- Numéro du marché : U3901

- Titulaires : société Fabrica Tracéorum, architecte mandataire / M. Blanc éclairagiste.

Le marché se décompose comme suit :

Sociétés concernées	Nature des prestations	Montant H.T des prestations	Montant T.T.C des prestations
Fabrica Traceorum titulaire	Architecte mandataire	15 000,00 €	17 940,00 €
Blanc Fabrice	Conception Eclairages	10 000,00 €	11 960,00 €
Montant total		25 000,00 €	29 900,00 €

La présente affaire porte sur le marché U3901.

Ce marché notifié le 20 août 2014 (OS le 2/09/14), se décompose en deux phases, la première qui consistait à l'aménagement de bureaux au 2eme étage de l'Hôtel a pris beaucoup de retard du fait de la complexité des travaux dans un bâtiment classé. De plus la DRAC (propriétaire de l'immeuble) a tardé à délivrer les Autorisations de travaux (DAT).

Or le marché est clos depuis le 30 janvier 2014, alors que la phase 2, a savoir l'aménagement du hall d'entrée n'a pas commencée.

Les entreprises qui doivent par ailleurs réaliser ces travaux seront recrutées dans la cadre d'une consultation.

Le protocole n'induit pas d'incidence financière mais il convient néanmoins d'y fixer le montant des sommes réglées au titre du marché exécuté et le montant des sommes restant à payer dans le cadre de la prolongation du planning d'exécution du marché.

Ceci exposé, il a été convenu ce qui suit :

## **ARTICLE 1 – Prestations réalisées**

---

Le montant total des prestations en cours de réalisation par le groupement conjoint société Fabrica Tracéorum/ Monsieur Fabrice Blanc éclairagiste est de 25 000,00 € H.T. (soit 29 900,00 € T.T.C).

Seule la part de la société Fabrica Tracéorum a été versée dans le cadre du marché U3901, soit 15 000,00 € HT ( 17 940,00 € TTC).

Le montant des prestations restant à la charge de la Ville dans le cadre du marché n° U3901, réalisées par le groupement conjoint société Fabrica Tracéorum/ Monsieur le Fabrice Blanc, non réglées, se chiffre donc à 10 000,00 € H.T ( 11960,00 € T.T.C).

## **ARTICLE 2 – Nature de l’opération**

---

Il s'agit du marché de prestation intellectuelle portant objet conception muséographique d'une exposition et aménagement de bureaux administratifs voté en conseil municipal le 28 janvier 2013.

## **ARTICLE 3 Autres clauses**

---

Les stipulations du présent protocole transactionnel se substituent aux stipulations du marché pour ce qui concerne sa durée et son planning d'exécution uniquement, à l'exclusion de toute autre modification.

Le présent protocole transactionnel a donc pour effet de constituer un titre exécutoire afin de permettre le paiement des prestations exécutées après la date du 30 janvier 2014 constituant l'échéance initiale du marché n°U3901 à cause de retards non imputables au prestataire.

Le protocole transactionnel sera exécuté selon les mêmes modalités et caractéristiques que celles qui étaient prévues au marché.

## **ARTICLE 4 – Renonciation à tout recours**

---

Le présent protocole d'accord vaut transaction au sens des articles 2044 et suivants du Code Civil et a autorité de la chose jugée au sens de l'article 2052 du Code Civil. En contrepartie de la présente, les parties se déclarent satisfaites du règlement qui est fait de cette affaire et de la reconnaissance de leurs droits et obligations réciproques. Elles renoncent à tout recours ou à toute instance et action en justice au titre des opérations objet du présent protocole transactionnel devant quelle que juridiction que ce soit.

## **ARTICLE 5 - Entrée en vigueur**

---

Le présent protocole transactionnel entrera en vigueur à la date de sa notification

Fait à Aix en Provence, le .....

*Pour la Ville d'Aix en Provence*

**Maryse JOISSAINS-MASINI,**  
Maire d'Aix-en-Provence

*Pour le prestataire*

**Corrado de Giuli MORGHEN**  
Gérant  
Fabrica Tracéorum



**Ville D'Aix en Provence**  
Direction des musées et du patrimoine  
17, rue Gaston de Saporta  
13100 Aix en Provence  
à l'attention de M. Bellet

Marseille, le 17 juillet 2014

*Objet: Estienne de St Jean*  
*Bât : Demande d'avenant*

Monsieur,  
Dans le cadre de la mission de réaménagement du vestibule et de l'étage du l'hôtel de Saint Jean à Aix en Provence la durée du chantier initialement prévue à 3 mois a été prolongée à la demande de la maîtrise d'ouvrage de 3 mois avec l'organisation d'une phase « aménagement de bureau » et une phase « aménagement du vestibule ».

C'est pour cela que je vous saurais gré de bien vouloir considérer ma demande d'avenant au marché initial qui intègre une deuxième prestation d'ACT, de DET et AOR.

**Demande d'avenant :**

<b>TOTAL</b>	
<b>ACT</b>	<b>1000</b>
<b>DET</b>	<b>5000</b>
<b>AOR</b>	<b>1500</b>
<b>Prix H.T.</b>	<b>7500</b>
<b>Prix Total T.T.C.</b>	<b>9000</b>

Restant à votre disposition pour tous renseignements complémentaires, veuillez agréer Monsieur, mes salutations distinguées.

Cordialement,  
Corrado de Giuli Morghen  
Architecte mandataire

43, bd Notre Dame  
13 006 Marseille  
Tél 04 91 04 66 36  
Fax 04 91 04 62 78  
contact@fabrica-traceorum.eu

Ordre des architectes:  
rég : pro S01819 nat : S13466

S A R L d'ARCHITECTURE  
au capital de 175 000€  
R C S Marseille: 517 404 739  
SIRET 51740472900017

